

La pédiatrie du Centre Hospitalier de Bourges maintient son activité

En raison d'absences pour maladie et maternité, notre équipe de pédiatres est en grande difficulté sur les prochaines semaines. De très nombreuses actions ont été engagées depuis plusieurs mois pour consolider notre effectif et ce dans la durée.

Il est utile de rappeler que notre service de pédiatrie accueille autour de 1 600 enfants en hospitalisation par an, activité à laquelle s'ajoute un nombre croissant de consultations. Le service de néonatalogie sur lequel interviennent également nos pédiatres, est le seul service de cette spécialité du département. Il accueille ainsi des enfants nés prématurément dans les quatre maternités du Cher. Son activité, coordonnée avec les centres experts de Tours et Orléans est essentielle à la prise en charge des enfants.

Concrètement, Les 15 et 16 octobre, toutes les activités de la pédiatrie, de la néonatalogie et de la maternité seront maintenues. Une pédiatre expérimentée, car partageant son exercice entre Guillaume-de-Varye et le secteur libéral, a accepté d'assurer l'astreinte telle qu'organisée habituellement.

Des solutions sont recherchées pour la dernière date posant problème en octobre en raison du récent arrêt de maladie. Les difficultés conjoncturelles rencontrées localement s'inscrivent dans un contexte national de fragilité de l'organisation des soins au bénéfice des enfants : comme le soulignait un rapport de l'IGAS de 2020, « les différentes composantes de la médecine de l'enfant sont en difficulté du fait de leur démographie et de leur inégale répartition sur le territoire ». La pédiatrie hospitalière ne peut plus exercer son rôle de médecine de recours dans un contexte de diminution des pédiatres et médecins généralistes exerçant en libéral. Parallèlement, la contrainte liée aux gardes et astreintes hospitalières réduit l'attractivité des exercices hospitaliers.

C'est dans ce contexte difficile que le centre hospitalier se mobilise pour recruter un plus grand nombre de professionnels et notamment de pédiatres.

Il est donc essentiel de soutenir les équipes du pôle Femme-Mère-Enfant du centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges, attachées à leur métier et investies au quotidien au service de la population du territoire.

A ce titre, nous tenons à remercier tous ceux qui ont adressé des marques de soutien ces derniers jours à nos professionnels.

Enfin, une mobilisation est organisée le samedi 15 octobre 2022 pour soutenir les professionnels hospitaliers. Nous espérons que nos actions communes contribueront au recrutement de pédiatres et de professionnels paramédicaux pour améliorer l'accès aux soins pour les enfants du département.